

MAISON DES  
ASSOCIATIONS

Un espace dédié à la  
Vie Associative

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2022

Les demandes de subventions pour l'année 2022 peuvent s'effectuer en ligne via le site internet de la Ville :  
[www.mauguio-carnon.com](http://www.mauguio-carnon.com)

### Comment faire ?

1. Cliquer sur le lien suivant : <https://demarches.mauguio-carnon.com/espace-association/>
2. Sur cette page, cliquer sur: **Télécharger le dossier de subvention 2022**
3. Le dossier téléchargé est au format *Formulaire PDF modifiable*. Vous pouvez le compléter directement depuis votre PC. A tout moment, vous avez la possibilité de modifier ou corriger votre saisie.
4. Une fois votre saisie terminée, vous pouvez signer votre dossier et enregistrer votre version finalisée.
5. Rassembler l'ensemble des pièces à joindre à votre demande de subvention.

**Votre dossier (formulaire + pièces) est prêt pour être déposé.**

### Vous avez deux possibilités :

- Le transmettre par mail à : [vie.associative@mauguio-carnon.com](mailto:vie.associative@mauguio-carnon.com)
- ou l'imprimer et le déposer directement auprès du service Vie Associative.

### Renseignements:

\*Service Financier

04 67 29 05 00 (poste 411)

\*Service Vie Associative

04 34 35 90 56

Pour information: Une version format papier est également disponible sur demande auprès du service vie associative.

Date limite de dépôt des dossiers : **avant le 5 novembre 2021**



MAUGUIO  
CARNON